



Comité Technique Local du 13 janvier 2017

Monsieur le Président,

En nous convocant à ce Comité Technique Local (C.T.L.), vous espériez peut-être que nous cautionnerions par notre seule participation le nouvel affront qui est fait à l'intelligence individuelle et collective de ceux qui composent notre communauté de travail. Nous tenons à parler clair dès maintenant ; ce ne sera pas le cas.

A la lecture des documents qui nous ont été fournis, il est évident que nous ne partageons pas la même conception du Service Public.

L'Administration prétend améliorer celui-ci en mettant en place le Prélèvement A la Source (P.A.S.) et en continuant son insupportable destruction au niveau des effectifs.

Il est cependant évident que ce qui nous a été "vendu" comme une simplification ne sera source que de pertes budgétaires, perte d'équité fiscale, perte de secret sur les données fiscales... comme Solidaires Finances Publiques l'a déjà démontré dans de multiples publications.

La même administration a l'outrecuidance, par la voix de son Directeur Général, de se gargariser des 500 emplois obtenus en contrepartie de cette mise en place.

Après analyse, il apparaît qu'aucun de nos services, localement ou nationalement, ne verra l'ombre d'un de ces emplois. Ils viennent simplement compenser pour partie, et pour partie seulement, les suppressions envisagées initialement. Aucune création réelle de poste dans les S.I.P., trésoreries mixtes ou S.I.E. qui vont pourtant devoir supporter de nouvelles tâches si l'on se réfère simplement à l'évaluation préalable de l'article 38 du projet de Loi de Finances.

De plus, rien dans vos documents ne permet de comprendre ce qui vous a permis de choisir objectivement parmi les services ceux qui ont été les "heureux élus". Restent ceux qui ne le sont pas et qui se verront donc, au mieux, surchargés de nouvelles missions à emplois constants, ou pire, avec moins d'effectifs pour faire face.

S'agissant de la restructuration de France Domaine et l'installation du Pôle d'Evaluation Départementale (P.E.D.), cette création se traduit paradoxalement par la suppression de 5 emplois A.

Solidaires Finances Publiques continue de dénoncer cette manipulation. Nouvelle réforme précipitée qui consiste en un opaque maquillage de saignée d'emplois puisque, au coeur de la campagne des mutations 2017, l'Administration demeure dans l'incapacité de fournir aux agents concernés une information fiable et certaine.

L'affaiblissement du Service Public est évident pour tout le monde, sauf pour vous.

Il est évident que c'est le Service Public que vous affaiblissez encore avec le projet de création de Services Départementaux de l'Enregistrement (S.D.E.). Vous éloignez encore un peu plus l'usager du service. Vous le faites en fusionnant des structures à l'agonie. Vous le faites au prix de tours de passe-passe sur les effectifs. Comme par magie, les effectifs théoriques sont enfin en adéquation avec les effectifs réels, alors que nos alertes étaient restées sans suite pendant longtemps.

De plus, vous passez sous silence le devenir de certains pans de la mission comme la gestion du stock des paiements différés/fractionnés. Ceux-ci resteront à la charge du S.I.E. d'origine sans les emplois ni la technicité correspondants.

Fusions, scissions et restructurations riment encore et toujours avec montée en charges pour les services concernés.

C'est le aussi cas pour la réorganisation des Brigades Départementales de Vérification (B.D.V.). Vous achevez cette année la suppression des services de vérification du site de Sainte-Anne, contraignant ainsi de nouveaux collègues à déménager. Nous avons déjà démontré le non-sens de cette volonté.

Nouveau coup dur pour le contrôle fiscal départemental, les créations du Pôle Pénal Interrégional (P.P.I.) et d'un Pôle Interrégional de Programmation (P.I.P.) spécialisé en matière d'analyse risque. Détricoter le maillage territorial existant semble demeurer au yeux de l'Administration la seule solution pour améliorer le contrôle fiscal dans les Bouches du Rhône. Vidés peu à peu de leurs missions et de leurs emplois, quel avenir pour les Pôles de Contrôle et d'Expertise (P.C.E.) et les Brigades Départementales de Vérification ?

La Direction Générale persiste également dans son obstination à constituer des brigades de 11 vérificateurs. Elle affaiblit par là même l'encadrement technique nécessaire au contrôle fiscal départemental. Une nouvelle fois, technicité et proximité patissent de l'entêtement de l'Administration. Vous confiez, de plus, cette mission à des inspecteurs divisionnaires sous l'argument fallacieux de leur offrir de nouvelles perspectives de carrières faisant fi des doctrines d'emplois.

De plus, suite à la visite de nos représentants C.H.S.-C.T. à la Division du Contrôle Fiscal , nous vous interpellons sur la décision et les conditions de son déménagement.

Perspectives de carrières qui disparaissent pour nos collègues des Recettes des Finances (R.F.) d'Aix et d'Arles.

En effet, quel sera leur avenir alors que vous les condamnez soit à suivre leur mission sur une commune éloignée, soit à devenir "A La Disposition du Directeur" (A.L.D.) à structure sur leur commune d'affectation? Aucune garantie formelle ne leur est accordée, tout juste l'affirmation de votre volonté de ne pas supprimer de postes tant que la décision de fermeture des R.F. n'est pas prise. Qu'advient-il des collectifs de travail alors que ceux-ci seront soumis aux aléas de la vie administrative de chaque agent (mutation, retraite..)? Alors que vous avez décrété des seuils critiques pour pouvoir fusionner des S.I.P. et des S.I.E., vous générez à terme l'existence de micro-structures. Quelle visibilité pour les agents, aussi bien sur le plan des missions que sur celui des ressources humaines, qui devront désormais vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête? Dans ce cas comme dans bien d'autres, et alors que vous avez rencontré directement les agents concernés, vous faites preuve d'un déni de leur souffrance : vous ne jugez même pas utile dans la fiche d'impact de consulter le C.H.S.-C.T.

La même logique de démanteler les droits des agents au motif de gérer une pénurie planifiée d'effectif est aussi à l'oeuvre aux Services de Publicité Foncière (S.P.F.).

Solidaires Finances Publiques vous le dit solennellement, nous ferons tout pour nous opposer à cette "entraide" indigne qui ne résoudra aucun problème, honteux cheval de Troie de vos sombres desseins pour nos règles de gestion.

Plutôt que donner les moyens adéquats aux agents qui remplissent la mission, vous

navigatez à vue en ajoutant du mépris au non sens. Que valent désormais les affectations prononcées en C.A.P.L. si au gré des besoins ou des considérations relationnelles les agents deviennent interchangeable? En mettant en avant "*la dégradation des délais de mise à jour du fichier immobilier*" et les évolutions informatiques, la Direction, par ce dispositif "d'entraide", ouvre grandes les portes vers la remise en cause de nos règles de gestion et le télé-travail. Il est scandaleux d'appeler les collègues à la "*solidarité*" et à l'"*entraide*", sous-entendant ainsi qu'ils en manquent. Les agents ne sont aucunement responsables de la pénurie voulue d'effectif qui crée les dysfonctionnements constatés. Qui peut réellement croire que la repartition de la pénurie que vous projetez permettra de mener à bien la tenue du fichier immobilier et améliorera les conditions de travail? Cette gestion des sous-effectifs ne saurait être une réponse, elle n'aboutira qu'à répartir la charge de travail et donc à couler les services qui ont encore aujourd'hui, et à quel prix, la tête hors de l'eau. Comment croire sérieusement que ces fusions déguisées (S.P.F. Marseille 1 et 3, Marseille 2 et 4, Aix 1 et 2) résoudront le manque criant d'effectif dans ces services ? Par ailleurs, quelles seront les conséquences de cette "*entraide*" banalisée sur les mutations, les évaluations et les objectifs ? Quid de l'organisation de l'accueil commun aux S.P.F. Aix 1 et 2 ?

Cette question de l'accueil, par essence au coeur du Service Public, semble pourtant bien loin de vos priorités.

L'ordre du jour n'aborde certes pas formellement la situation catastrophique de l'accueil de l'usager dans notre département, mais Solidaires Finances Publiques entend toutefois rappeler ici vigoureusement sa volonté de défendre les conditions de travail des agents et la qualité de service rendu à nos concitoyens. L'accueil, présenté comme une vitrine de la DGFIP il y a à peine 5 ans, est aujourd'hui le reflet peu reluisant de notre Administration. Par la volonté des Directions nationale et locales, l'accueil s'est détérioré au fil des ans. Les agents en place ont subi ses évolutions et sont aujourd'hui à bout... **La situation est critique et explosive.**

Dans le même esprit que notre droit d'alerte déposé en décembre dernier, notre organisation réaffirme le rôle essentiel de l'accueil physique, quel que soit le type ou le lieu d'implantation des structures.

Vous l'entendez, Monsieur le Président, trop d'éléments éloignent vos positions des nôtres au sujet du Service Public pour que nous puissions siéger utilement. Il ne tient qu'à vous, et à la DRFiP que vous représentez, de sortir des dogmes qui dictent vos prises de décisions et faire enfin du Service Public une véritable priorité et non plus un prétexte.

